

Un nouveau syndicat professionnel

Volume 6, Number 1, 1938

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102890ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102890ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1938). Un nouveau syndicat professionnel. *Assurances*, 6(1), 53–53.

<https://doi.org/10.7202/1102890ar>

me crois pas du tout forcé de faire du *foutinge* ou de parler du stockage des marchandises; quand j'ai à traduire *The Head Office of the Phoenix in Montreal*, je n'hésite pas à dire *le siège de la Phoenix à Montréal*. Et si je veux montrer la différence entre les sièges de Montréal et de Londres, je dirai simplement: *le siège social* et *le siège de Montréal*, au risque de ne pas être compris de tout le monde; mais certain que petit à petit l'usage de ces termes se répandra dès qu'on les emploiera couramment.

Un nouveau syndicat professionnel

Le 3 mai 1938, s'est fondée à Montréal l'Association professionnelle des Assureurs-vie, formée en vertu d'une loi autorisant l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada à créer des groupements professionnels. Le nouveau syndicat a pour objet de réunir les agents d'assurance sur la vie et, en un commun effort d'amélioration, de leur faire rechercher et appuyer les mesures susceptibles de faire de leurs membres de véritables conseillers du public.

Il y a là une initiative qui, si elle est bien dirigée, rendra d'excellents services aux agents d'abord, puis aux assurés. C'est en songeant à cela que nous avons voulu souligné la naissance d'une association nouvelle, qui peut faire beaucoup pour la création et l'expansion d'un statut professionnel indispensable dans un domaine où règne actuellement un esprit assez médiocre. — A